Alberta Education

Plan triennal
2006/07 – 2008/09

Alberta
Education

Dans la présente publication, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Sharon Campbell, Executive Director
Performance Measurement and Reporting Branch
Alberta Education
Commerce Place, 9e étage
10155, 102e Rue
Edmonton, Alberta T5J 4L5

Téléphone : (780) 427-8217
Télécopieur : (780) 422-5255
Courriel : measurement.learning@gov.ab.ca

Pour appeler sans frais de l'extérieur de la région d'Edmonton, veuillez d'abord composer le 310-0000.

Ce document est disponible à Internet à < http://www.education.gov.ab.ca/french >.

Copyright © 2006, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Education.

Alberta Education autorise la reproduction de la présente publication à des fins éducatives et sans but lucratif.

ISSN : 1715-1120

106-03881/

Alberta Education

Plan triennal 2006/07 – 2008/09

Énoncé des responsabilités

Ce plan triennal, qui porte sur les trois années commençant le 1er avril 2006, a été préparé sous ma direction conformément à la Loi concernant l'obligation de rendre compte (*Government Accountability Act*) et aux conventions comptables du gouvernement. Il tient compte de toutes les décisions stratégiques gouvernementales prises en date du 23 février 2006 et susceptibles, à notre connaissance, d'avoir des répercussions matérielles, économiques ou financières.

Les priorités du Ministère énoncées dans le présent document ont été élaborées dans le cadre des plans opérationnels et financiers du gouvernement. Je m'engage à atteindre les résultats visés dans ce plan.

[L'original signé]

Gene Zwozdesky,
Ministre de l'Éducation
Le 1er mars 2006

Le Ministère

Alberta Education et l'Alberta School Foundation Fund constituent le ministère de l'Éducation. De concert avec les élèves, les parents et les autorités scolaires, Alberta Education vise à ce que les enfants et les jeunes de l'Alberta bénéficient d'occasions qui leur permettront d'acquérir des habiletés fondamentales afin qu'ils puissent jouer un rôle significatif au sein de la société. Le *Plan triennal 2006/07 – 2008/09* fait état de ce que le ministère entend faire ces trois prochaines années pour rehausser les possibilités d'apprentissage chez les jeunes de l'Alberta.

Alberta Education s'occupe du financement, des services d'évaluation, de l'attestation des enseignants, des normes relatives aux programmes, ainsi que de la mise en œuvre du soutien nécessaire au système d'éducation de base.

La vision, la mission, les principes et les valeurs d'Alberta Education définissent le ministère. La vision du ministère, c'est la façon dont il envisage l'avenir. La mission explique son objectif et sa raison d'être. Les valeurs reflètent les croyances ou les caractéristiques sur lesquelles s'appuient les mesures prises par le ministère. Les principes caractérisent son mode de fonctionnement.

VISION

Le meilleur système d'éducation au monde, de la maternelle à la 12e année.

MISSION

Grâce à son leadership et au travail qu'il accomplit avec les parties intéressées, Alberta Education fait en sorte que les élèves acquièrent les connaissances et les habiletés nécessaires pour l'apprentissage continu, le monde du travail et le civisme.

VALEURS

- **Respect**
- **Intégrité**
- **Confiance**
- **Ouverture**
- **Bienveillance**

PRINCIPES

Priorité à l'élève ..... La réussite de l'élève constitue la plus grande priorité du système d'éducation.

Accessibilité ..... Chaque élève de l'Alberta a le droit d'avoir accès à un enseignement de base de qualité qui correspond à ses besoins et à ses aptitudes.

Collaboration ..... L'éducation de la maternelle à la 12e année, le fondement de l'apprentissage continu, se réalise le mieux quand les partenaires et les parties intéressées collaborent pour assurer une approche globale et un environnement favorable.

Responsabilité ..... Le système d'éducation est responsable, vis-à-vis des Albertains, de produire des résultats de qualité, d'assurer la viabilité du système et sa rentabilité sur le plan financier.

Réceptivité ..... Le système d'éducation présente de la souplesse; il sait prévoir les besoins des élèves et donne des choix aux parents et aux élèves.

Innovation ..... Le système d'éducation utilise des innovations de pointe afin d'obtenir des résultats toujours meilleurs.

Équité ..... Tous les élèves ont un accès équitable à des possibilités d'apprentissage de qualité.

LIEN AVEC LE PLAN D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUE DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA

La conformité du plan triennal du ministère au plan d'activités du gouvernement de l'Alberta et à son plan stratégique de 20 ans assure qu'Alberta Education participe à la réalisation de l'orientation globale du gouvernement.

Plan d'activités du gouvernement de l'Alberta

Le ministère de l'Éducation s'assure que son plan triennal correspond aux objectifs suivants du plan d'activités du gouvernement de l'Alberta de 2006/07 – 2008-09 et l'appuie :

- Deuxième objectif : Les Albertains seront bien préparés pour l'apprentissage continu et le monde du travail.

  Les priorités stratégiques du ministère comprennent le succès de tous les élèves, l'appui au développement sain des enfants et de la jeunesse de l'Alberta, le succès des élèves métis, inuits et des Premières nations ainsi que les initiatives pancanadiennes et internationales.

- Huitième objectif : L'Alberta aura un gouvernement transparent, responsable et stable sur le plan financier.

  Les frais de service de la dette engagés pour appuyer les sommes provenant du *Alberta School Foundation Fund* assurent la stabilité financière du système d'éducation de la maternelle à la 12e année.

- Quatorzième objectif : L'Alberta aura une infrastructure durable qui crée des conditions favorables, qui stimule la croissance et qui rehausse la qualité de la vie.

  La priorité du ministère, ce sont les besoins en infrastructures scolaires.

Plan stratégique de 20 ans du gouvernement de l'Alberta

- Le ministère de l'Éducation soutient la concrétisation du plan stratégique de 20 ans du gouvernement de l'Alberta grâce aux stratégies identifiées dans ce plan triennal, spécifiquement les deux orientations stratégiques suivantes : **Chef de file en apprentissage** (*Leading in Learning*) et **Faire de l'Alberta le meilleur endroit pour vivre, travailler et visiter** (*Making Alberta the Best Place to Live, Work and Visit*).

DES POSSIBILITÉS ET DES DÉFIS DE TAILLE

On a déterminé que les facteurs environnementaux suivants avaient une forte chance d'influer sur l'orientation du ministère de l'Éducation. Le ministère a évalué ces facteurs dans le cadre de la détermination des priorités stratégiques et des stratégies qui garantiront l'accès à des possibilités d'apprentissage de qualité supérieure, l'obtention d'excellents résultats pour les élèves et l'appui du ministère à l'amélioration continue du système d'éducation.

Le maintien d'un système d'éducation de qualité supérieure va de pair avec la prise en considération des valeurs des Albertains et de leurs attentes toujours plus nombreuses. La diversité croissante des besoins des élèves nécessite une variété de démarches d'apprentissage. Notre environnement global est interdépendant et la technologie est très complexe. Ces facteurs sont autant d'occasions pour le système de faire preuve de réceptivité, de souplesse, d'adaptabilité et d'innovation.

Maintien d'un système d'éducation de qualité supérieure

Le système d'éducation de l'Alberta continue de se diriger vers sa vision d'être *Le meilleur système d'éducation au monde, de la maternelle à la 12e année*, une vision qui aidera chaque élève à devenir un apprenant actif tout au long de sa vie, ainsi qu'un membre actif de la société. La province est déjà reconnue à l'échelle nationale et internationale pour son excellent système d'éducation. Les élèves de l'Alberta se sont systématiquement classés en tête des examens nationaux et internationaux. Ils se sont classés parmi les meilleurs en 2004 lors de l'évaluation en sciences dans le cadre du Programme d'indicateurs de rendement scolaire et en 2003 dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). La priorité de l'Alberta en matière d'éducation de même qu'un investissement important ont contribué à son système de qualité supérieure ainsi qu'à un niveau correspondant de réussite chez les élèves. La programmation scolaire telle que le programme révisé d'études sociales qui reflète les besoins des élèves du 21e siècle, les nouveaux programmes de langues, l'activité physique quotidienne et un accès élargi à la technologie font partie de l'investissement de l'Alberta. Tous les partenaires et les parties intéressées ont la responsabilité commune de trouver des façons de soutenir et de renforcer le système d'éducation. Chacun doit contribuer à équilibrer les priorités concurrentes en matière de fiscalité, de ressources humaines et de politiques, à une époque où la population insiste de plus en plus sur le choix, la souplesse et l'adaptabilité.

Valeurs de la population et attentes croissantes

Les Albertains valorisent les possibilités d'apprentissage et ils comprennent que tous – des parents aux élèves, en passant par la collectivité, le monde des affaires, le gouvernement, les enseignants et les administrateurs – ont un rôle de coopération important à jouer dans l'enseignement public. Un système d'éducation solide appuie chaque élève, leur inculque des valeurs positives et fait la promotion de la diversité et du respect. De plus en plus, la population s'attend à ce que l'Alberta possède un des meilleurs systèmes d'éducation au monde, soit un système qui répond aux besoins variés des élèves, qui est responsable sur le plan financier, qui est responsable des résultats et qui s'améliore constamment. Les Albertains croient que tout ce qui fait partie du système d'éducation de base doit commencer et finir avec les enfants et les jeunes. Ils croient que tous les enfants devraient être prêts à apprendre lorsqu'ils commencent l'école et qu'ils devraient avoir la chance de terminer leurs études secondaires avec succès. Les Albertains croient également que tous les élèves, même ceux qui ont des besoins spéciaux, devraient avoir accès à un milieu d'apprentissage optimal et avoir la chance de réussir.

Démographie changeante

Le fondement social de l'Alberta est façonné par une démographie en constante évolution. Dans l'ensemble, la population étudiante est en déclin, particulièrement dans certains secteurs ruraux et éloignés, alors que la population autochtone, les élèves ayant des besoins spéciaux et les élèves immigrants connaissent une période de croissance. Les changements démographiques et la modification de la structure sociale, dont la montée d'une population vieillissante, intensifient la concurrence pour les ressources publiques, ce qui a des répercussions sur la viabilité du système d'éducation. Les défis observés dans les secteurs où la population diminue sont, notamment, un accès limité au vaste choix de programmes destinés aux élèves et aux possibilités de perfectionnement professionnel pour les enseignants.

Influences de la technologie

La technologie permet aux Albertains d'avoir accès à des possibilités d'apprentissage variées, peu importe l'endroit ou le moment. De plus en plus, la technologie joue un rôle central dans l'éducation en rendant possible de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage. Les élèves doivent être prêts à comprendre, à utiliser et à mettre en pratique la technologie de façon efficace, efficiente et éthique. Des méthodes d'enseignement solides, jumelées à une utilisation pertinente de la technologie, aideront les élèves à réussir dans une société axée sur le savoir. Un leadership fort et une prise de décision sage à l'échelle provinciale et locale sont nécessaires pour profiter des occasions de maximiser l'utilisation efficace de la technologie dans l'enseignement ainsi que pour encourager l'innovation.

Répercussions de la mondialisation

Un environnement mondial de plus en plus dynamique et complexe offre des possibilités et des défis uniques aux Albertains. La programmation scolaire de l'Alberta doit aider les élèves à participer pleinement à la communauté mondiale. La concurrence dans une économie axée sur le savoir dépend du degré de préparation des élèves pour atteindre des niveaux de scolarisation supérieurs. L'achèvement des études secondaires et la transition vers les études postsecondaires sont des facteurs qui contribuent grandement au succès de ces jeunes dans le monde du travail. Les élèves doivent acquérir les compétences qui leur permettront de participer, d'innover et de profiter des possibilités économiques et culturelles qu'offre la mondialisation.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE 2006 À 2009

Les priorités stratégiques décrites ci-dessous ont été précisées lors de l'examen des facteurs environnementaux réalisé par le ministère. Ces priorités s'ajoutent aux activités continues et essentielles du ministère.

1. La réussite à la portée de tous les élèves

Lien au :

Premier objectif
Deuxième objectif

Dans les classes de l'Alberta d'aujourd'hui, il y a un ensemble riche et varié d'élèves. Le ministère de l'Éducation, les partenaires et les parties intéressées du gouvernement de l'Alberta doivent continuer à collaborer afin de créer les mesures d'appui nécessaires pour assurer la réussite de chaque élève. Une base solide est nécessaire afin que les enfants soient prêts à apprendre lorsqu'ils commencent l'école et tout au long de leurs études. Des transitions efficaces sont nécessaires à l'échelle du système d'éducation, soit de la maternelle à la première année et jusqu'à l'achèvement des études secondaires, ainsi que lors du passage aux programmes d'études postsecondaires, de métiers et d'apprentissage ou vers le monde du travail. L'environnement d'apprentissage doit tenir compte des particularités des enfants et leur fournir l'accès à des programmes de qualité, et ce, même dans le cas des enfants à risque. Le programme centralisé et de qualité supérieure de l'Alberta, les programmes flexibles pour les enfants ayant des besoins spéciaux, les programmes offerts dans plusieurs langues, les options pour les différents parcours d'apprentissage et l'utilisation efficace de la technologie – tous offerts dans un environnement sécuritaire, positif et bienveillant – contribueront à la réussite des élèves. Les enseignants très compétents de la

province jouent un rôle primordial dans la réussite des élèves grâce à l'utilisation de pratiques d'enseignement efficaces et d'un programme d'études qui répond aux besoins de tous les élèves.

---

2. Encourager les relations harmonieuses

Lien au :

Troisième objectif

Le ministère de l'Éducation est, depuis longtemps, l'auteur d'une collaboration réussie avec les éducateurs, les élèves, les parents, les partenaires, les parties intéressées et d'autres organisations. Il entend continuer dans cette veine afin de s'assurer que le système d'éducation peut s'adapter, est novateur et à l'écoute des besoins des élèves de l'Alberta. Le ministère collabore étroitement avec les intervenants afin de mener à bien différentes initiatives dont la mise en œuvre des éléments suivants : les recommandations de la Commission sur l'apprentissage en Alberta, le cadre de financement révisé et l'obligation de rendre compte du système d'éducation. Le ministère collabore également avec ses partenaires gouvernementaux à de nombreuses initiatives interministérielles, afin de favoriser la coordination de la mise en œuvre des initiatives administratives et des initiatives en matière de politique. La stratégie de développement rural, thème important des partenaires gouvernementaux, permettra d'offrir à tous les élèves des possibilités d'apprentissage équitables.

---

3. Bâtir et former la main-d'œuvre de demain

Lien au :

Premier objectif
Troisième objectif

L'initiative en matière de mise en place et de formation de la main-d'œuvre de demain (*Building and Educating Tomorrow's Workforce*), une des huit principales priorités du gouvernement de l'Alberta, est un partenariat de collaboration entre plusieurs ministères, dont celui de l'Éducation. Cette priorité permettra de s'assurer que la population de l'Alberta est novatrice, éduquée, qualifiée et adaptable, ce qui permettra de soutenir sa prospérité économique et sociale, en plus de maximiser l'avantage concurrentiel de l'Alberta dans l'économie mondiale. Une stratégie réussie en matière de main-d'œuvre s'appuie sur un système d'éducation solide. Le ministère de l'Éducation collabore avec des partenaires et des parties intéressées afin d'améliorer le taux d'achèvement des études secondaires et de veiller à ce que les compétences que les élèves acquièrent de la maternelle à la 12e année les préparent à une transition en douceur vers des études complémentaires ou vers le marché du travail.

---

4. Répondre aux besoins en matière d'infrastructures scolaires

Lien au :

Troisième objectif

Bâtir l'infrastructure de demain est une des priorités stratégiques clés du gouvernement de l'Alberta afin de satisfaire aux besoins actuels et futurs d'infrastructure, y compris les installations scolaires. Le ministère de l'Éducation dirigera l'élaboration de sa liste de priorités en matière d'immobilisations scolaires afin de répondre aux besoins en éducation des élèves de l'Alberta et pour s'assurer que les milieux scolaires sont bien entretenus, sécuritaires et qu'ils favorisent la réussite de l'apprentissage dans un environnement où la démographie est en pleine évolution. En collaboration avec le ministère de l'Infrastructure et du Transport, le ministère de l'Éducation cernera et définira les priorités en matière d'immobilisations scolaires, tout en tenant compte des besoins changeants en éducation, des exigences de la programmation scolaire et des options de prestation, de même que des tendances démographiques uniques.

5. Appuyer le développement sain des enfants et des jeunes de l'Alberta

Lien au :

Premier objectif
Troisième objectif

Le ministère de l'Éducation a privilégié la mise en place de programmes et de services coopératifs en matière de santé, de développement social et d'apprentissage. Ces programmes et ces services permettront de veiller à ce que les enfants et les jeunes soient traités avec bienveillance, qu'ils soient en sécurité et en santé et qu'ils réussissent bien. Le ministère de l'Éducation travaille en collaboration avec le ministère de la Santé et du Mieux-être (*Health and Wellness*) et les parties intéressées afin de mettre en œuvre une stratégie provinciale relative à une démarche à multiples facettes pour aborder la santé des élèves, démarche qui fournirait des expériences d'apprentissage de qualité aux élèves à l'école, tout en préservant les liens avec la maison et la collectivité. Le ministère collabore également avec d'autres gouvernements provinciaux, des autorités et des commissions locales, de même qu'avec les familles et les collectivités, sur des initiatives telles la mise en œuvre de stratégies intégrées pour la prévention de l'intimidation.

---

6. Aider les élèves métis, inuits et des Premières nations à réussir

Lien au :

Premier objectif
Deuxième objectif
Troisième objectif

Une des priorités clés du ministère de l'Éducation est d'améliorer le rendement scolaire des élèves métis, inuits et des Premières nations dans les écoles provinciales. Le ministère collabore avec les élèves autochtones et leurs parents, les communautés autochtones et les différents intervenants du domaine de l'éducation afin de fournir des possibilités d'éducation valables aux élèves, grâce à la mise en œuvre du cadre stratégique d'Alberta Education visant l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits. (*First Nations, Métis and Inuit Education Policy Framework*). Cette priorité appuie l'objectif prioritaire du gouvernement de l'Alberta de bâtir l'autosuffisance chez les Autochtones et ainsi se doter d'un mécanisme permettant aux différents ministères de travailler ensemble pour aborder les problématiques auxquelles les Autochtones et leurs communautés font face.

---

7. Initiatives internationales et pancanadiennes

Lien au :

Troisième objectif

Le ministère accorde beaucoup d'importance à l'amélioration des possibilités en matière d'éducation au-delà des frontières de la province et au renforcement des relations intergouvernementales. Il continuera de jouer un rôle important dans ses initiatives liées au Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, dans la mise en œuvre permanente de la Stratégie internationale de l'Alberta en matière d'éducation (*Alberta's International Education Strategy*), ainsi que dans ses travaux sur le programme d'évaluation pancanadien au sein du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

ACTIVITÉ ESSENTIELLE, OBJECTIFS, STRATÉGIES ET MESURES DE RENDEMENT

Alberta Education a cerné une activité essentielle qui constitue la principale responsabilité permanente du ministère. Cette activité comprend trois objectifs assortis de résultats spécifiques que le ministère veut atteindre afin de réaliser sa mission. Alberta Education a également déterminé des stratégies pour 2006 à 2009, stratégies qui cadrent avec les objectifs du ministère et avec le plan stratégique du gouvernement de l'Alberta.

Les principales mesures de rendement indiquent le degré de réussite du ministère sur le plan de la réalisation de ses objectifs et de ses résultats. Lorsqu'on évalue les progrès, on présume qu'une cible est atteinte si le résultat se situe dans les 5 % de l'objectif prévu, et qu'un objectif est dépassé si le résultat se situe à plus de 5 % de l'objectif prévu (à l'exception des tests de rendement provinciaux).

Activité essentielle — **Diriger et appuyer le système d'éducation, de la maternelle à la 12e année, afin que tous les élèves réussissent à apprendre.**

Premier objectif — ***Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous***

Ce que cela signifie

Le ministère de l'Éducation s'efforce de fournir des possibilités d'apprentissage de grande qualité à tous les élèves de la maternelle à la 12e année :

- en établissant des politiques et des normes relatives à l'élaboration de programmes;
- en fournissant un appui à la mise en œuvre des programmes;
- en améliorant les programmes afin de répondre aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année;
- en assurant le financement du système d'éducation.

Des possibilités d'un apprentissage de qualité pour tous signifient l'accessibilité et une participation accrues aux programmes éducatifs, ainsi que des parcours d'apprentissage sans obstacles permettant d'atteindre des niveaux supérieurs de scolarisation. Le ministère continuera à mettre en œuvre des stratégies qui favoriseront l'atteinte de cet objectif, de même que des mesures qui correspondent aux recommandations de la Commission sur l'apprentissage en Alberta. Les résultats du premier objectif sont :

- Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.
- Les besoins des enfants à risque sont abordés grâce à des programmes et à des mesures de soutien efficaces.
- Les écoles offrent un environnement sécuritaire et bienveillant aux élèves.
- Les élèves terminent leurs études secondaires.

Stratégies

Stratégie 1.1	Poursuivre le travail sur les recommandations de la Commission sur l'apprentissage en Alberta qui ont été appuyées par le gouvernement.
Stratégie 1.2	Élaborer des plans réalisables afin d'améliorer le taux d'achèvement au secondaire.
Stratégie 1.3	Appuyer, là où c'est possible, la mise en œuvre de l'initiative de l'apprentissage des langues secondes.
Stratégie 1.4	Collaborer avec le ministère de la Santé et du Mieux-être afin de mettre au point et d'appuyer davantage l'initiative en matière de mieux-être, y compris l'activité physique quotidienne.
Stratégie 1.5	Revoir le programme des beaux-arts de la maternelle à la 12e année.
Stratégie 1.6	Continuer d'appuyer la promotion de communautés scolaires sécuritaires et bienveillantes par la mise en œuvre de stratégies, d'initiatives et d'interventions relatives à l'intimidation.
Stratégie 1.7	Définir des parcours pour les apprenants dans le cadre d'une stratégie interministérielle de recherche de carrière afin d'aider et d'appuyer les élèves de la maternelle à la 12e année dans leur exploration d'options de carrière et afin de faciliter les transitions au sein de l'école et celles de l'école vers les études postsecondaires ou vers le marché du travail.
Stratégie 1.8	Enrichir et élargir les possibilités d'apprentissage des élèves par l'entremise du Cadre stratégique sur l'apprentissage et la technologie *(Learning and Technology Policy Framework)*, notamment l'utilisation efficace de la technologie pour l'enseignement et l'apprentissage, le développement des aptitudes au leadership des administrateurs et l'amélioration de l'intégration et de la qualité des systèmes d'information destinés aux élèves.
Stratégie 1.9	Élaborer une approche coordonnée pour l'utilisation des technologies en ligne et des ressources, y compris l'accès en ligne à des guides de mise en œuvre et des liens aux communautés d'apprentissage professionnelles, et ce, pour soutenir l'apprentissage et l'enseignement.
Stratégie 1.10	Diriger l'attention sur l'utilisation des technologies actuelles et émergentes afin d'augmenter, pour les élèves des communautés rurales, le choix de programmes et l'accès à ces programmes.

Mesures de rendement	**Dernières données (2003-04)**	**Cible 2006-07**	**Cible 2007-08**	**Cible 2008-09**
1.a Taux de décrochage annuel des élèves âgés de 14 à 18 ans.	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %
1.b Taux d'achèvement des élèves ayant terminé leur secondaire dans les 5 ans suivant leur entrée en 10e année.	75 %	76 %	77 %	77 %

Mesures de rendement en cours d'élaboration*

- Employeurs satisfaits des habiletés et de la qualité du travail des diplômés du secondaire; la dernière donnée pour cette mesure était 77 % en 2005-06.
- Élèves, parents, enseignants et membres des conseils scolaires et du grand public satisfaits, dans l'ensemble, de la qualité de l'éducation de base; la dernière donnée pour cette mesure était 84 % et la cible pour 2006-07 est 84 %.
- Élèves, parents, enseignants et membres des conseils scolaires et du grand public estimant que les élèves reçoivent une formation solide dans les domaines des arts langagiers, des études sociales, des mathématiques et des sciences; la dernière donnée pour cette mesure était 83 % et la cible pour 2006-07 est 83 %.
- Élèves, parents, enseignants et membres des conseils scolaires estimant que les élèves ont accès à un vaste programme d'études; la dernière donnée pour cette mesure était 78 % et la cible pour 2006-07 est 79 %.
- Élèves, parents, enseignants et membres des conseils scolaires estimant que les élèves évoluent dans un milieu sécuritaire à l'école, qu'ils apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux envers les autres et qu'ils sont traités en toute justice à l'école; la dernière donnée pour cette mesure était 92 % et la cible pour 2006-07 est 92 %.

* À moins d'avis contraire, les dernières données pour toutes les mesures de rendement en cours d'élaboration se rapportent à l'année scolaire 2004-05. On établira des cibles pour les trois années du plan lorsque les données de plusieurs années seront disponibles.

Deuxième objectif — *Excellence des résultats des élèves*

Ce que cela signifie

Alberta Education s'efforce d'atteindre l'excellence sur le plan des résultats d'apprentissage en soutenant les élèves dans leur quête de réussite. Ce soutien est assuré au moyen de la mise en œuvre de possibilités souples de programmation qui tiennent compte des besoins variés des élèves ainsi que la mise en œuvre efficace d'évaluations provinciales et locales du rendement des élèves. Par « excellence des résultats », on entend que les élèves sont bien préparés à faire face à l'apprentissage continu, à travailler et à être de bons citoyens, et qu'ils possèdent les connaissances et les habiletés nécessaires à leur réussite. Les résultats du deuxième objectif sont :

- Les élèves atteignent des normes élevées.
- Les élèves sont bien préparés à l'apprentissage continu.
- Les élèves sont bien préparés au monde du travail.
- Les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens actifs.

Stratégies

STRATÉGIE 2.1	Collaborer avec d'autres ministères et d'autres partenaires de la collectivité afin d'accroître les chances de réussite des élèves en améliorant l'identification et l'intervention précoces ainsi qu'en favorisant les transitions de la maison et de la communauté vers l'école.
STRATÉGIE 2.2	Travailler de concert avec les partenaires et les parties intéressées pour mettre en œuvre le Cadre stratégique pour l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits *(First Nations, Métis and Inuit Education Policy Framework)* ainsi que pour promouvoir de nouvelles priorités.
STRATÉGIE 2.3	Continuer d'appuyer les autorités scolaires en intégrant des pratiques efficaces et novatrices grâce aux projets du *Programme d'amélioration du rendement scolaire en Alberta.*
STRATÉGIE 2.4	Améliorer la capacité des enseignants à évaluer et à communiquer les résultats des élèves selon l'année scolaire conformément aux échéanciers des mises à l'essai.

Mesures de rendement		Dernières données (2004-05)	Cible 2006-07	Cible 2007-08	Cible 2008-09
2.a) Pourcentages d'élèves de la 3e, 6e et 9e année qui ont atteint la norme acceptable et les pourcentages qui ont atteint la norme d excellence aux tests de rendement provinciaux.		A | E	A | E	A | E	A | E
3e année	Anglais	82 % | 16 %	84 % | 18 %	84 % | 18 %	85 % | 18 %
	Mathématiques	80 % | 26 %	83 % | 30 %	83 % | 30 %	83 % | 31 %
6e année	Anglais	77 % | 15 %	82 % | 18 %	82 % | 18 %	82 % | 18 %
	Mathématiques	78 % | 18 %	80 % | 21 %	80 % | 21 %	80 % | 21 %
	Sciences	80 % | 26 %	82 % | 27 %	82 % | 27 %	82 % | 27 %
	Études sociales	78 % | 22 %	80 % | 22 %	80 % | 22 %	80 % | 22 %
9e année	Anglais	78 % | 14 %	80 % | 16 %	80 % | 16 %	80 % | 16 %
	Mathématiques	68 % | 20 %	70 % | 21 %	70 % | 21 %	70 % | 21 %
	Sciences	67 % | 13 %	68 % | 13 %	À préciser	À préciser
	Études sociales	71 % | 18 %	75 % | 21 %	75 % | 21 %	75 % | 21 %
Toutes les matières et niveaux		76,1 % | 18,9 %	78,4 % | 20,7 %	À préciser	À préciser
2.b) Pourcentage d'élèves de la 12e année qui satisfont aux critères d'admissibilité des bourses Rutherford.		34 % (2003-04)	34 %	34 %	35 %
2.c) Taux de participation des élèves de 1re année dans des programmes préscolaires au cours d'une année précédente.		96 % (2004-05)	95 %+	95 %+	95 %+
2.d) Taux de transition du secondaire au postsecondaire dans les six ans suivant l'entrée en 10e année.		54 % (2003-04)	54 %	54 %	55 %

Remarque. —
A | E – Acceptable | Excellence
Les pourcentages d'élèves atteignant la norme acceptable comprennent les pourcentages atteignant la norme d'excellence.
À préciser – La cible sera fixée quand plus d'années de données seront disponibles.

Mesures de rendement en cours d'élaboration*

- Parents, enseignants et grand public estimant qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront, après le secondaire, de réussir sur le marché du travail; la dernière donnée pour cette mesure était 69 % et la cible pour 2006-07 est 70 %.
- Parents, enseignants et élèves estimant que les élèves affichent les caractéristiques de citoyens actifs; la dernière donnée pour cette mesure était 83 % et la cible pour 2006-07 est 83 %.
- Pourcentages d'élèves qui ont atteint la norme acceptable[1] et les pourcentages qui ont atteint la norme d'excellence aux examens en vue du diplôme :
  - Études sociales 30 : les dernières données sont 85 % (acceptable) et 24 % (excellence); les cibles sont 86 % et 24 % respectivement pour l'année scolaire 2006-07.
  - Études sociales 33 : les dernières données sont 85 % (acceptable) et 18 % (excellence); les cibles sont 85 % et 18 % respectivement pour l'année scolaire 2006-07.

- English 30-1 : les dernières données sont 89 % (acceptable) et 18 % (excellence).
- English 30-1 : les dernières données sont 89 % (acceptable) et 10 % (excellence).
- Mathématiques pures 30 : les dernières données sont 81 % (acceptable) et 26 % (excellence).
- Mathématiques appliquées 30 : les dernières données sont 88 % (acceptable) et 22 % (excellence).
- Biologie 30 : les dernières données sont 82 % (acceptable) et 27 % (excellence).
- Chimie 30 : les dernières données sont 88 % (acceptable) et 33 % (excellence).
- Physique 30 : les dernières données sont 84 % (acceptable) et 27 % (excellence).
- Sciences 30 : les dernières données sont 88 % (acceptable) et 22 % (excellence).

* À moins d'avis contraire, les dernières données pour toutes les mesures de rendement en cours d'élaboration se rapportent à l'année scolaire 2004-05. On établira des cibles pour les trois années du plan lorsque les données de plusieurs années seront disponibles.

1 Les pourcentages d'élèves atteignant la norme acceptable comprennent les pourcentages atteignant la norme d'excellence.

Troisième objectif — *Système d'éducation hautement réceptif et responsable*

Ce que cela signifie

Le ministère de l'Éducation s'efforce de s'assurer que le système d'éducation est hautement réceptif et responsable en offrant son leadership et son soutien de même qu'en collaborant et en communiquant efficacement avec les partenaires, les parties intéressées et le public. Le ministère aide les autorités scolaires en ce qui a trait à l'élaboration et à la mise en œuvre de systèmes de planification, de communication et de responsabilisation. Il fait la promotion du développement de la capacité du système. Il appuie l'utilisation efficace de la technologie et des systèmes d'information dans le système d'éducation. Les résultats du troisième objectif sont :

- Tous les paliers du système d'éducation entretiennent des relations de travail efficaces entre les partenaires et les parties intéressées.
- Tous les paliers du système d'éducation font preuve de leadership et d'amélioration continue.

Stratégies

STRATÉGIE 3.1 Fournir aux Albertains des renseignements opportuns, précis et pertinents au sujet du système d'éducation.

STRATÉGIE 3.2 Exercer un leadership et collaborer avec les partenaires et les parties intéressées par rapport aux priorités de la stratégie internationale de l'Alberta en matière d'éducation.

STRATÉGIE 3.3 S'appuyer sur les relations existantes et tisser de nouveaux partenariats avec les provinces et les territoires pour faire progresser les ententes de coopération bilatérale de l'Alberta et agir en tant que chef de file dans les initiatives pancanadiennes (p. ex., le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens et le Conseil des ministres de l'Éducation [Canada]), y compris diriger la conception et l'élaboration du programme d'évaluation pancanadien et de son portail.

STRATÉGIE 3.4 Collaborer avec d'autres ministères à des initiatives visant les enfants et la jeunesse.

STRATÉGIE 3.5 Collaborer avec d'autres ministères pour soutenir la mise en œuvre des recommandations du plan de sécurité routière de l'Alberta.

STRATÉGIE 3.6 Élaborer et mettre en œuvre un cadre de travail complet pour soutenir les autorités scolaires afin de faciliter une amélioration continue qui comprend :
- une trousse à outils pour soutenir l'amélioration continue dans les écoles;
- un centre d'échange complet sur les pratiques efficaces en matière d'amélioration scolaire afin d'aborder les résultats du pilier de responsabilisation du cadre de financement révisé; et
- la recherche sur des pratiques prometteuses à l'égard de l'utilisation de la technologie dans les écoles.

STRATÉGIE 3.7 Faire preuve de leadership en ce qui concerne le développement d'établissements scolaires qui répondent aux besoins changeants des élèves de l'Alberta.

STRATÉGIE 3.8

Collaborer avec les parties intéressées pour mettre en œuvre ce qui suit :

- les volets d'évaluation et d'amélioration du pilier de responsabilisation du cadre de financement révisé; et
- un outil de communication sur le Web du rapport annuel de l'administration scolaire comprenant les résultats et l'évaluation du pilier de responsabilisation.

Mesures de rendement en cours d'élaboration*

- Satisfaction des parents, des enseignants, des élèves, des membres du conseil scolaire et de la population que leur opinion est prise en considération, respectée et estimée par l'école, l'administration scolaire et la province; la dernière donnée pour cette mesure était 54 % en 2004-05 et la cible pour 2006-07 est 60 %.
- Satisfaction des parents, des enseignants, des membres du conseil scolaire et des intervenants que le leadership dont font preuve l'école, l'administration scolaire et la province appuie efficacement et facilite l'enseignement et l'apprentissage; la dernière donnée pour cette mesure était 71 % en 2004-05. Aucune cible n'a été fixée pour 2006-07.
- Pourcentage d'enseignants, de parents et de membres du conseil scolaire indiquant que le système d'éducation de l'Alberta, de la maternelle à la 12e année, s'est amélioré ou est demeuré inchangé pendant les trois dernières années; la dernière donnée pour cette mesure était 66 % en 2004-05. Aucune cible n'a été fixée pour 2006-07.
- Évaluation de la réussite et de l'amélioration des résultats des principales mesures de rendement; il n'y a pas de donnée pour 2004-05 et aucune cible n'a été fixée pour 2006-07. (en cours d'élaboration)

* À moins d'avis contraire, les dernières données pour toutes les mesures de rendement en cours d'élaboration se rapportent à l'année scolaire 2004-05. On établira des cibles pour les trois années du plan lorsque les données de plusieurs années seront disponibles.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU MINISTÈRE

(en milliers de dollars)

	Comparable 2004-05 Réel	Comparable 2005-06 Budget	Comparable 2005-06 Prévisions	2006-07 Estimations	2007-08 Objectif	2008-09 Objectif
RECETTES						
Transferts internes du gouvernement	88 700	127 600	127 600	129 100	129 100	129 100
Impôts fonciers prélevés pour l'éducation	1 246 881	1 273 000	1 284 000	1 306 000	1 356 000	1 410 000
Ventes des ressources d'apprentissage	26 076	33 220	40 220	34 445	34 445	34 445
Primes, droits et permis	2 077	2 010	2 785	2 085	2 085	2 085
Revenu d'investissement	433	500	300	300	300	300
Autres recettes	3 599	2 900	2 900	2 500	2 500	2 500
RECETTES DU MINISTÈRE	**1 367 766**	**1 439 230**	**1 457 805**	**1 474 430**	**1 524 430**	**1 578 430**
DÉPENSES						
Programme						
Soutien à l'exploitation (écoles publiques et séparées)	3 492 174	3 723 367	3 733 943	3 927 919	4 090 840	4 251 238
Régime de retraite des enseignants	273 994	318 664	318 664	338 705	354 105	368 589
Programmes d'éducation de base	74 642	76 452	82 403	77 834	68 334	68 334
Écoles privées agréées	122 821	129 117	129 117	135 574	142 353	149 471
Installations scolaires :	571 221	552 741	618 874	733 806	666 342	616 385
Total du soutien à l'éducation de base	**4 534 852**	**4 800 341**	**4 883 001**	**5 213 838**	**5 321 974**	**5 454 017**
Moins : Part de l'impôt foncier versée aux conseils scolaires des écoles séparées non participantes	(169 249)	(177 000)	(166 000)	(169 000)	(175 000)	(182 000)
Total du soutien du gouvernement à l'éducation de base	**4 365 603**	**4 623 341**	**4 717 001**	**5 044 838**	**5 146 974**	**5 272 017**
Appui aux programmes						
Services de soutien du Ministère	19 403	23 861	23 703	22 481	22 481	22 481
Soutien à la prestation des programmes	52 673	58 376	59 057	59 734	59 734	59 734
Total – Appui aux programmes	**72 076**	**82 237**	**82 760**	**82 215**	**82 215**	**82 215**
Total – Dépenses de programmes*	**4 437 679**	**4 705 578**	**4 799 761**	**5 127 053**	**5 229 189**	**5 354 232**
Frais de service de la dette						
Alberta School Foundation Fund	2 827	4 100	4 200	5 700	6 200	6 700
DÉPENSES DU MINISTÈRE	**4 440 506**	**4 709 678**	**4 803 961**	**5 132 753**	**5 235 389**	**5 360 932**
Gain (perte) sur l'aliénation des biens	–	–	–	–	–	–
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION DU MINISTÈRE	**(3 072 740)**	**(3 270 448)**	**(3 346 156)**	**(3 658 323)**	**(3 710 959)**	**(3 782 502)**

* Assujetties à la Loi sur la gestion responsable des finances (*Fiscal Responsibility Act*), les dépenses de programmes incluent les paiements en espèces versés par la Province au titre de l'obligation découlant des régimes de retraite (qui seront officiellement remplacés par un régime distinct). Les dépenses de programmes n'incluent pas les changements annuels des engagements de retraite non capitalisés – opérations sans déboursé n'ayant aucune incidence sur les besoins d'emprunts. On estime que les augmentations annuelles des engagements de retraite non capitalisés d'Alberta Education seront :

169 334	154 000	160 366	158 000	162 000	183 000

** Les dépenses du ministère ciblent la seule activité essentielle du ministère : Diriger et appuyer le système d'éducation de la maternelle à la 12e année, afin que tous les élèves apprennent et réussissent.

RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

	Comparable 2004-05 Réel	Comparable 2005-06 Budget	Comparable 2005-06 Prévisions	2006-07 Estimations	2007-08 Objectif	2008-09 Objectif
Recettes du Ministère	1 367 766	1 439 230	1 457 805	1 474 430	1 524 430	1 578 430
Redressement de la consolidation interministérielle	(88 700)	(127 600)	(127 600)	(129 100)	(129 100)	(129 100)
Recettes consolidées	**1 279 066**	**1 311 630**	**1 330 205**	**1 345 330**	**1 395 330**	**1 449 330**
Dépenses des programmes du Ministère	4 437 679	4 705 578	4 799 761	5 127 053	5 229 189	5 354 232
Redressement de la consolidation interministérielle	–	–	–	–	–	–
Dépenses consolidées des programmes	**4 437 679**	**4 705 578**	**4 799 761**	**5 127 053**	**5 229 189**	**5 354 232**
Frais de service de la dette du Ministère	2 827	4 100	4 200	5 700	6 200	6 700
Dépenses consolidées	**4 440 506**	**4 709 678**	**4 803 961**	**5 132 753**	**5 235 389**	**5 360 932**
Gain (perte) sur l'aliénation des immobilisations	–	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	**(3 161 440)**	**(3 398 048)**	**(3 473 756)**	**(3 787 423)**	**(3 840 059)**	**(3 911 602)**